

Réf: Dossier 167170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GKS CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
NON LOIN DE L'EGLISE CELESTE, Lot 1215, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GKS CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, GENIE CIVIL, ELECTRICITE, CONSTRUCTION, LOCATION, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
NON LOIN DE L'EGLISE CELESTE, Lot 1215, Ilot 139

Dirigeant(s) M GANAWOU KOKOU DOGBEDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11618 du 20/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72910/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

